

# CHOREPASS

## Objectifs pédagogiques

- Appréhender la création chorégraphique contemporaine
- Se confronter au langage chorégraphique contemporain et aux œuvres
- Découvrir les espaces d'expression de la création chorégraphique (Théâtre, espaces publics) et les métiers en lien avec le spectacle vivant
- Traverser par la pratique d'atelier l'univers artistique d'un chorégraphe

## Descriptif de l'action

Le projet est porté par une équipe pluridisciplinaire, avec un enseignant porteur de l'action. Il concerne les élèves de collège, lycée, EREA. Il est élaboré en partenariat avec une structure culturelle de proximité. Il permet à une classe d'appréhender les arts vivants sous un angle nouveau. Il favorise le croisement disciplinaire (français, EPS, arts plastiques...) autour d'une thématique partagée. Il est ancré sur les 3 piliers de l'EAC Rencontre/pratiquer/S'approprier et nourrit à la fois le PEAC et le Parcours avenir et citoyen. Il peut faire l'objet d'un projet sur le cycle 3 axé sur la liaison école/collège : « Duos de Garonne » avec des modalités d'échange, départage et de restitution tout au long du parcours.

## Niveaux concernés par l'action :

Collèges - cycles 3 et 4, et lycées (LGT, LP)

## Étapes de l'action

**ETAPE 1 :** (Temps de sensibilisation)

- Deux ou trois spectacles chorégraphiques en lien avec la programmation des structures culturelles de proximité.
- Un temps de visite des lieux de spectacle sous un format défini avec la structure et qui permettra d'appréhender le fonctionnement de ces lieux, de rencontrer et d'échanger avec les différents acteurs et découvrir les métiers du spectacle (techniciens, administratifs artistes).
- Un atelier de pratique artistique : d'une durée de 3h pour expérimenter, par une mise en jeu du corps, un des aspects du processus de création développé dans le spectacle. Il sera animé par un danseur de la compagnie et pourra se dérouler en amont ou en aval du spectacle, dans l'établissement scolaire ou le lieu de diffusion

**ETAPE 2 :** (Temps de production) Production d'un objet chorégraphique sous forme de pièce chorégraphique, d'une exposition, d'un objet vidéo, photographique littéraire, numérique comme trace d'une expérience sensible

**ETAPE 3 :** (Temps de restitution) Le projet doit faire l'objet d'une restitution, dans ou hors les murs. (Journée des arts)

## Financement :

Le projet est cofinancé par la DRAC Nouvelle Aquitaine, le Conseil régional Nouvelle Aquitaine, les conseils Départementaux pour la partie artistique

## Coût pour l'établissement

L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres le financement des transports et de la billetterie.

## Place de l'action dans le PEAC

Cette action trouve toute sa place dans les pratiques interdisciplinaires (EPI et A.P, enseignements d'explorations).

## Danse



## PARTENAIRES CULTURELS :

L'établissement doit prendre contact avec une structure culturelle de proximité : [Liste](#)

## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

DAAC du rectorat de Bordeaux,  
DRAC Nouvelle-Aquitaine,  
Région Nouvelle-Aquitaine,  
Conseils Départementaux

## Inscriptions :

Inscription sur le site DAAC : le chef d'établissement recevra par la suite un récapitulatif de l'ensemble des actions académiques sur lesquelles son établissement a été retenu.

## Renseignements :

Nathalie Ferrier, Conseillère académique art et culture.  
nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr  
05 57 57 35 90 - DAAC rectorat de Bordeaux et  
Professeurs relais en département (voir [liste](#))

